



Choix d'une forme juridique

Par **charlotte**, le **12/10/2009** à **09:10**

Bonjour,

Mariée avec Paul ,sans contrat de mariage ,depuis 10 ans ,il voudrait que moi ,sans fortune personnelle,coiffeuse manucure expérimentée actuelle ment salariée dans un salon de coiffure ,puisse exercer mon art dans un cadre familial.

A cette fin ,il est prêt à acheter un local de 15000€,par la revente d'une maison qui lui vient par héritage de son père(d'une valeur de 100000€),bien lui appartenant en propre,et par l'investissement de 50 000€ de biens communs appartenant à nous deux.

Paul voudrait créer une société de famille,dont il aurait le controle financier mais qui me permettrait,à titre d'associée,de pratiquer mon métier.

Mais nous hésitons entre trois formes juridiques une SNC,une SARL ou une SA.

Merci de nous donner quelques pistes de recherches

Quels sont les avantages et les inconvénients de ces différentes formules sociales.

Merci d'avance pour vos tuyaux.

Charlotte